

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2009 A 20 HEURES

Présents : MM NAUX Louis, VENUAT Eric, MORIZOT Christophe, GONNET René, VADROT Philippe, GUYOT Jean-Joseph, GILBERT Michel, NEUNIER André, Mmes DRURE Sylvie, CATINOT Mylène, ROSSEEL Christine.

Procurations : M. LACAMBRE Eric, absent, avait donné procuration à Mme DRURE Sylvie
M. VAJDIC Laurent, absent, avait donné procuration à M. GUYOT Jean-Joseph
M. PHILIPOT Jean-Paul, absent, avait donné procuration à M. MORIZOT Christophe
Mme DE BOURMONT Marie-Odile, avait donné procuration à M. MEUNIER André

Secrétaire de séance : M. VADROT Philippe

Date de la convocation : le 12 juin 2009

Approbation compte-rendu dernier conseil municipal : M. MEUNIER fait remarquer qu'il est noté que le transfert de la Poste au secrétariat de mairie a été approuvé par 15 voix pour alors qu'il y avait au moins deux personnes contre. M. VENUAT approuve. Mme DRURE précise que le vote du dernier conseil municipal portait uniquement sur le plan de financement pour la demande de subvention et non sur le transfert de l'agence en mairie.

Adhésion du SICTOM au syndicat mixte départemental d'études pour la gestion des déchets de l'Allier : M. le Maire explique à l'assemblée que le Comité Syndical du SICTOM Nord-Allier, réuni le 4 mars 2009 a accepté l'adhésion du SICTOM au syndicat mixte départemental d'études pour la gestion des déchets de l'Allier et a approuvé les statuts de ce dernier. Le Conseil Municipal, après délibération, à 15 voix pour accepte cette adhésion.

Location chambre froide : Le Conseil Municipal, après délibération, décide de la gratuité de la mise à disposition de la chambre froide pour les locataires des salles. Ce matériel sera couvert par l'assurance du locataire. La chambre froide ne sera pas mise à disposition hors location des salles sauf à titre exceptionnel.

Projet numérisation des écoles rurales : M. le Maire explique aux conseillers que le bassin pédagogique a monté 3 projets dans le cadre du programme de numérisation des écoles rurales subventionné à 80 % par l'Etat, projets portés par les trois plus grosses communes du canton. Le projet est présenté à l'assemblée qui, après en avoir délibéré et à 14 voix pour et 1 abstention :

1 – Décide que la commune de Cossaye s'engage dans le programme de numérisation des écoles rurales comme commune porteuse et procède aux virements de crédits nécessaires à l'inscription des dépenses et recettes au budget,

2 – Dit que le projet de convention entre les communes appartenant au bassin pédagogique présenté ce jour sera revu en commission avant présentation aux conseils municipaux concernés par le projet et que en cas de refus de signature ou de non respect des termes de la convention par une ou plusieurs communes du bassin, le matériel acquis restera dans les classes de la commune.

Renouvellement RPI Cossaye-Toury : Une réunion entre les commissions des deux communes a eu lieu en mairie de TOURY LURCY le vendredi 12 juin 2009 pour définir les conditions de renouvellement du RPI Cossaye-Toury. M. Eric VENUAT, adjoint aux affaires scolaires, expose au conseil le résultat de cette réunion.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents, décide :

- que le RPI est reconduit pour un an à la rentrée 2009/2010 suivant les conditions définies entre les deux communes,
- qu'une convention devra être élaborée et signée par les deux communes avant la fin de l'année civile 2009 pour reconduction pour la prochaine année 2010/2011.

Participation différence cantine scolaire COSSAYE-TOURY année scolaire 2009/2010 : Le conseil municipal, unanime, vote à 15 voix pour, le renouvellement de la prise en charge de la différence de prix de la cantine scolaire pour l'année 2010/2011.

Mise en place SMA : M. le Maire explique qu'une convention régissant les modalités d'application du Service Minimum d'Accueil dans les écoles en cas de grève doit être signée entre les communes et l'Education Nationale.

Le Conseil Municipal, unanime :

- décide de mettre en place un Service Minimum d'Accueil et charge l'adjoint délégué aux affaires scolaires et la commission Enfance et Jeunesse d'établir une liste d'une dizaine de personnes pouvant assurer l'accueil et la surveillance des enfants,
- donne tout pouvoir au Maire pour signer avec M. l'Inspecteur d'Académie la convention correspondante.

Autorisation maire action justice charbon : Mme DRURE explique à l'assemblée que les congés d'été arrivant en même temps que l'échéance de l'accord ou non de la concession, il faut être prêt pour une éventuelle action en justice si le ministère accorde une concession. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à 15 voix pour, donne mandat au maire pour engager tous les recours administratifs et juridictionnels de nature à s'opposer à la délivrance d'un titre minier ou à la réalisation d'opérations de recherches ou d'exploitation minière sur le territoire communal.

Location logements 1 rue de Chenet : M. le Maire informe l'assemblée que, malgré la faible demande de logements actuellement :

- 1 - le logement 1 rue de Chenet est de nouveau loué depuis le 1^{er} juin 2009 pour un loyer mensuel de 350 €
- 2 – le logement 2 route de Laménay sera loué à compter du 1^{er} août pour un loyer mensuel de 230 € (loyer fixé lors de la dernière réunion de conseil municipal)
- 3 – le garage n°6 est loué à compter du 15 juin pour un loyer annuel de 350 €.

Il reste aujourd'hui un logement 2 route de Laménay et un garage place de l'église à louer.

Travaux second logement propriété Rosier : Monsieur le Maire explique à l'assemblée que le projet de rénovation du second logement de la propriété Rosier établi par un architecte en 2007 fait apparaître un montant de dépenses important (130 000 euros) et que la majorité des travaux pourraient être effectués par du personnel communal. M. le Maire propose au conseil municipal d'embaucher une personne à temps complet sur une période de six à huit mois pour la réalisation de ces travaux.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide que les commissions finances et patrimoine sont chargées d'étudier le coût de réalisation du projet avec embauche d'une personne supplémentaire avant présentation pour vote au conseil municipal.

Présentation rapports annuels sur l'eau : Après avoir entendu l'exposé de Mme DRURE, Adjointe à l'assainissement, concernant :

- le rapport annuel sur l'eau 2009 rédigé par le SIVOM de la Sologne Bourbonnaise,
- le rapport annuel sur le service assainissement,

le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve ces rapports.

Participation Pays Nevers-Sud nivernais : Le Conseil Municipal, attendu qu'une ligne budgétaire est ouverte à cet effet, décide à l'unanimité des membres présents que les crédits manquants au compte 6554 – Participations à la ligne « Pays de Nevers –Sud Nivernais » seront pris sur la ligne « divers » pour régler la participation de l'année 2009 qui s'élève à 518,76 € pour une provision de 450,00 €.

Projet communauté de communes : Une prochaine réunion entre maires et adjoints est prévue à Lucenay les Aix en présence de M. HALLIEZ, Président de Communauté de Communes. Auparavant, chaque conseiller est informé ce soir et reçoit convocation pour une réunion de l'ensemble des élus à Lucenay le 29 juin prochain.

QUESTIONS DES CONSEILLERS :

Mme CATINOT Mylène : relaie la demande de M. et Mme DUMET pour la pose d'une grille sur la bouche d'égout devant le fournil de la boulangerie.

M. MEUNIER André : se fait le relais de Mme DE BOURMONT car :

- à la tour de TOURY, il n'y a aucune visibilité. Il est répondu que ceci ne concerne pas la commune de Cossaye mais que la DDE a effectué les travaux ce matin.
- le panneau au Pont des Cornats n'est toujours pas remis.
- le numéro de M. Mme RELIN n'a pas été changé aux Crots Maillots.

M. GILBERT Michel : demande un numéro pour sa maison et un container 120 litres.

M. MORIZOT Christophe : informe l'assemblée que des travaux des terrains en eau à l'étang communal sont en cours de réalisation pour que tout soit propre pour les festivités du 14 juillet.